



Le Bermigeois

JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Novembre-Décembre 2023



Guignolée

P.18

Cuisine collective

P.19

Fête de Noël

P.22

Vaccination antigrippale

P. 14



Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis publics	11
Info-Municipale	12
Chronique de l'inspecteur	14
Bibliothèque	15
FADOQ	16
INFO-MADA	17
Fabrique de Saint-Bernard	18
Cuisine collective	19
OTJ St-Bernard	20
MRC des Maskoutains	23
Régie des déchets	24
Prévention incendie	25
Sécurité civile	25
Chronique horticole	26
La famille nous tient à cœur	27
SARCA	28
Nos annonceurs	29
Services à la communauté	34

Calendrier Novembre—Décembre 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
19 Journée de sensibilisation au cancer de la prostate 	20 8h30-9h30: Déjeuner du lundi  18h: Cours cardio 19h: Cours stretching 	21  20 novembre Journée Internationale des Droits de l'enfant	22-18h30-21h30: Cuisine collective (sacristie)  Clinique vaccination St-Jude 13h15 à 19h30 	23 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h30: Danse country 	24	25 
26 FERMETURE DE L'école 	27 8h30-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie)  18h: Cours cardio 19h: Cours stretching 	28 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-21h30: Cuisine collective (sacristie) 	29 	30 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h30: Danse country 	1	2
3 Fête de Noël 9h30 à 11h30 	4 8h30-9h30: Déjeuner spécial (sacristie)  18h: Cours cardio 19h: Cours stretching 	5 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-21h30: Cuisine collective (sacristie) 	6 19h30: AGA OTJ St-Bernard au Pavillon des Loisirs 	7 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 18h30: Danse country 	8	9 Guignolée 9h00 à 12h00 
10 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	11 8h30-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie)  18h: Cours cardio 19h: Cours stretching 	12 9h-16h30: Bibliothèque	13	14 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	15 18h30-20h30: Disco des jeunes 	16 18h30-21h30: Cuisine collective (sacristie) 
17	18 8h30-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie) 	19 9h-16h30: Bibliothèque	20 	21 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	22	23
24 22h00: Messe à l'église de St-Bernard	25 Bureau fermé 	26 Bureau fermé Bibliothèque fermée	27 Bureau fermé	28 Bureau fermé Bibliothèque fermée	29	30



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

Étaient présents : M. Guy Robert, maire, et les membres du conseil : M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier, Mme Vanessa Lemoine, M. Hugo Laporte, et M. Léonard Gaudette. Les membres présents formaient le quorum.

TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

État des comptes

Bilan au 31 octobre 2023

Solde aux comptes	Montant
Fonds d'administration	68 059,59 \$
Part de qualification	5,00 \$
Fonds - Élections	5 000,00 \$
Épargne à terme-Fonds d'administration	424 934,20 \$
Épargne à terme-Fonds de roulement	99 089,72 \$
TOTAL	597 088,51 \$

Solde de la dette au 31 octobre 2023

Emprunt/ fonction	Montant
No.1 Financière Banque nationale - Réseau d'égout	652 700,00 \$
No.2 Financière Banque nationale - Réseau d'égout	408 400,00 \$
SOLDE DES EMPRUNTS	1 061 100,00 \$

Encaissements

Période du : 1 ^{er} au 31 octobre 2023		
Poste	Description	Montant
01 24300 000	Transf. - droits carrières et sablières	3 117,55 \$
01 26200 000	Intérêts sur arrérages	47,42 \$
54 13100 000	Taxes à recevoir	28 782,52 \$
54 13910 000	Autres comptes à recevoir	4 971,07 \$
54 13102 000	Taxes à recevoir - égout rue de l'École	159,90 \$
54 13920 000	Mutations à recevoir	2 848,00 \$
01 23112 001	Photocopies et télécopies	1,20 \$
01 25000 000	Amendes et pénalités	275,00 \$
02 45110 951	Collecte résidus domestiques (remb. Taxes)	476,62 \$
02 45120 951	Collecte sélective (remb. Taxes)	309,71 \$
54 13102 000	Collecte mat. organiques (Taxes)	374,14 \$
TOTAL		41 363,13 \$

Décaissements

Sommaire des dépenses pour la période du : 1^{er} au 31 octobre 2023

Poste/Description	Montant	Solde cumulé	% budget
02 10000 /Administration générale			
Conseil	6 337,83 \$	38 960,33 \$	90,40%
Application de la loi	0,00 \$	420,94 \$	4,95%
Gestion financière et administrative	18 635,68 \$	219 088,02 \$	87,52%
Greffe	0,00 \$	0,00 \$	0,00%
Évaluation	79,79 \$	4 504,14 \$	18,02%
Autres	2 675,40 \$	58 932,03 \$	85,27%

02 20000/Sécurité publique			
Police	69 432,61 \$	140 919,55 \$	99,70%
Sécurité incendie	0,00 \$	7 538,87 \$	8,68%
Sécurité civile	0,00 \$	6 391,62 \$	67,66%
Autres	0,00 \$	2 062,16 \$	99,96%

02 30000/Transport			
Voirie municipale	16 889,59 \$	157 616,29 \$	77,67%
Enlèvement de la neige	0,00 \$	92 318,25 \$	90,29%
Éclairage des rues	592,03 \$	6 551,47 \$	63,78%
Circulation et stationnement	0,00 \$	2 911,71 \$	45,31%
Transport collectif	0,00 \$	6 861,00 \$	100,00%
Transport en commun	0,00 \$	0,00 \$	0,00%
Autres	0,00 \$	555,26 \$	92,54%

02 40000/Hygiène du milieu			
Eau et égout	18 659,35 \$	149 797,33 \$	72,73%
Matière résiduelle	5 870,81 \$	51 262,93 \$	71,15%
Protection de l'environnement		1 380,81 \$	
Autres	0,00 \$	8 980,03 \$	99,99%
	16 262,40 \$	25 208,47 \$	82,00%



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

02 60000/Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	1 093,44 \$	9 498,29 \$	94,98%

02 70000/Loisirs et culture			
Activités récréatives	9 232,86 \$	93 416,88 \$	69,46%
Activités culturelles	241,44 \$	5 337,64 \$	73,49%

02 90000/Frais de financement			
Total frais financement	0,00 \$	28 467,74 \$	99,89%

TOTAL			
Total immobilisations	66 794,73 \$	251 290,57 \$	74,79%

Transferts à la caisse

Du compte	Au compte	À transférer
Transfert de l'épargne à terme vers le compte chèque (intérêts)		
Épargne à terme ET1 fond adm 10	EOP chèque 10	1 178,20 \$
Épargne à terme ET1 fonds roulement 10	EOP chèque 10	212,72 \$
Transfert de l'épargne vers le compte-chèques (payer les comptes de oct-nov)		
Épargne à terme ET1 fond adm 11	EOP chèque 11	40 000,00 \$
Remboursement au fonds de roulement emprunt court terme (8e vers.-nov.)		
Caisse populaire compte EOP chèques	ET1 fonds roulement	10 000,00 \$

Sur une proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'état de la trésorerie d'octobre 2023 tel que soumis ;

D'APPROUVER le rapport des dépenses totalisant **166 003.23 \$**;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Les états comparatifs sont déposés au conseil tel que stipulé par l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires ont été remises par les membres du conseil à la direction générale, tel que requis en vertu de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)

NOMINATION DES CHARGES DES MEMBRES DU CONSEIL

Maire suppléant

Sur une proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le conseiller Léonard Gaudette soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Délégués à la MRC des Maskoutains

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le maire Guy Robert soit nommé délégué à la MRC des Maskoutains et que le maire suppléant, Léonard Gaudette, soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Guy Robert.

Délégué à la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre (RARC)

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (R.A.R.C.).



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

Délégués à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM)

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le conseiller, Léonard Gaudette soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (R.I.A.M.) et que le conseiller, Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Léonard Gaudette.

Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie

Sur une proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE Monsieur le maire Guy Robert ainsi que les conseillers Jean-Paul Chandonnet et Hugo Laporte soient nommés délégués pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

Délégué à la sécurité publique

Sur une proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le conseiller Jean-Paul Chandonnet soit nommé délégué pour siéger au comité de sécurité publique.

Délégué à l'entente avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard Inc.)

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE la conseillère, Christine Langelier soit nommée déléguée pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard inc. et que le conseiller, Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Christine Langelier.

Délégués à la bibliothèque et au centre internet

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre internet et que la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée substitut pour siéger en l'absence de Vanessa Lemoine.

Délégués au comité de développement

Sur une proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE la conseillère Isabelle Hébert ainsi que les conseillers Jean-Paul Chandonnet et Léonard Gaudette soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

Délégués à la famille et aux aînés

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseiller Jean-Paul Chandonnet ainsi que les conseillères Isabelle Hébert et Vanessa Lemoine soient nommés délégués au comité de la famille et des aînés, et;

QUE le conseiller Jean-Paul Chandonnet soit nommé responsable des questions en matière des aînés et de la famille (RQAF) auprès de la MRC des Maskoutains pour représenter le conseil et veiller, en son nom, au bon cheminement du dé-



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

veloppement et du suivi des politiques de la famille et des aînés sur le territoire de la municipalité.

Délégué à la question du patrimoine

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée à titre de responsable des dossiers patrimoniaux pour la Municipalité auprès de la MRC des Maskoutains.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-11 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS AINSI QUE LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2023-11 concernant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2024.

L'objet dudit règlement est de prévoir les règles relatives au paiement des taxes et des compensations pour l'année 2024.

Le conseiller Léonard Gaudette dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2023-11.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2024 DES SÉANCES DU CONSEIL

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024 ;

QUE la tenue de séance ait lieu au bureau municipal, 390 rue Principale, Saint-Bernard-de-Michaudville, à 20h00 ;

Lundi 15 janvier

Lundi 5 février

Lundi 11 mars

Lundi 8 avril

Lundi 13 mai

Mardi 4 juin

Mercredi 3 juillet

Lundi 12 août

Mercredi 4 septembre

Mercredi 2 octobre

Mardi 5 novembre

Lundi 9 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

OFFRE DE SERVICES-SPE VALEUR ASSURABLE

Sur une proposition de Christine Langelier

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre de service de la compagnie SPE valeur assurable et de prévoir les fonds nécessaires au budget 2024 ;

D'AUTORISER Lorry Herbeuval à signer l'offre de service au nom de la Municipalité.

HYGIÈNE DU MILIEU

MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2021-04 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET ÉTABLISSANT UN TARIF DE COMPENSATION POUR L'USAGE DE L'EAU – COÛT UNITAIRE DU BRANCHEMENT

Sur une proposition de Christine Langelier

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

DE REMPLACER l'article 6 du Règlement 2021-04 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau par le suivant :

ARTICLE 6 NOUVEAU BRANCHEMENT À L'AQUEDUC

Tout nouveau branchement d'eau potable installé sur le réseau de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre, sera facturé au coût unitaire déterminé par la Régie pour les travaux incluant tous les matériaux nécessaires au branchement à l'intérieur de la ligne de rue, pour une conduite de 19 millimètres (3/4 de pouce) de diamètre. Ce coût unitaire peut être modifié par résolution, en tout temps.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

Un dépôt qui correspond au coût unitaire facturé par la Régie sera demandé au futur usager pour garantir les frais et sera payable au bureau municipal.

Tous les frais d'ingénierie engendrés par l'élaboration de plans et devis seront également facturés en supplément.

RIAM-ACHAT DE BACS ROULANTS 2024

Sur une proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACHETER le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous;

Bacs bleus (matières recyclables)	Bacs aérés bruns (matières organiques)	Bacs gris (résidus domestiques)
360 litres	240 litres	360 litres
10	5	7

DE DÉLÉGUER à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat;

DE CONCLURE avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulés par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant : 349, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

POMPE DÉFECTUEUSE À LA STATION DE POMPAGE - OFFRES

Sur une proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACHETER la pompe proposée par Pompex sur la soumission no 532712 au coût de 7 457,29 \$ plus les taxes applicables ; et

DE RÉPARER la pompe défectueuse de la station de pompage pour une somme estimée de 3 532,39 \$ plus les taxes applicables afin de l'utiliser en attendant la nouvelle pompe et, par la suite, avoir une pompe de secours ;

DE PAYER ces dépenses au poste 02 41400 527.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO G300

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement général numéro G300 applicable par la Sûreté du Québec.

L'objet dudit règlement est d'assurer une application uniforme et efficiente des règlements par les agents de la paix et d'éviter l'incompatibilité et la pluralité de règlements portant sur un même sujet sur le territoire des municipalités qui font partie de l'entente relative à la fourniture des services de police par la Sûreté du Québec conclue entre la MRC des Maskoutains et le ministre de la Sécurité publique.

La conseillère, Vanessa Lemoine dépose le projet de règlement séance tenante.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

LOISIRS ET CULTURE

ADOPTION – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS NON-RÉSIDENTS DES CAMPS DE JOUR EN PÉRIODE ESTIVALE

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

D'ADOPTER le programme d'aide financière pour le remboursement des frais non-résidents des camps de jour en période estivale tel que déposé ;

DE RÉSERVER un montant de 5 000 \$ au budget 2024 pour la mise en place de ce programme.

URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

OFFRE DE SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT ET D'URBANISME – GESTIM INC.

SUR LA PROPOSITION DE Léonard Gaudette
APPUYÉE PAR Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER l'offre de service en inspection GESTIM 2023-INS-878 et son addenda pour l'année 2024.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-12 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 2017-01 INTITULÉ PLAN D'URBANISME AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, SUITE À L'ADOPTION PAR LA MRC DES MASKOUTAINS DU RÈGLEMENT 22-663 RELATIF AUX ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement no 2023-12 amendant le règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, suite à l'adoption par la MRC des Maskoutains du règlement 22-663 relatif aux zones potentiellement exposées au glissement de terrain.

L'objet dudit règlement est d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé afin d'inclure et de rendre applicable la nouvelle cartographie gouvernementale des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

Mme Vanessa Lemoine dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2023-12.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT 2023-12 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 2017-01 INTITULÉ PLAN D'URBANISME AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, SUITE À L'ADOPTION PAR LA MRC DES MASKOUTAINS DU RÈGLEMENT 22-663 RELATIF AUX ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 2023-12 amendant le règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, suite à l'adoption par la MRC des Maskoutains du règlement 22-663 relatif aux zones potentiellement exposées au glissement de terrain tel que déposé.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-13 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 2017-02 INTITULÉ ZONAGE AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, SUITE À L'ADOPTION PAR LA MRC DES MASKOUTAINS DU RÈGLEMENT 22-663 RELATIF AUX ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement no 2023-13 amendant le règlement no 2017-02 intitulé Zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, suite à l'adoption par la MRC des Maskoutains du règlement 22-663 relatif aux zones potentiellement exposées au glissement de terrain.

L'objet dudit règlement est d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé afin d'inclure et de rendre applicable la nouvelle cartographie gouvernementale des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

Vanessa Lemoine dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2023-13.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT 2023-13 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 2017-02 INTITULÉ ZONAGE AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, SUITE À L'ADOPTION PAR LA MRC DES MASKOUTAINS DU RÈGLEMENT 22-663 RELATIF AUX ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 2023-13 amendant le règlement no 2017-02 intitulé Zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, suite à l'adoption par la MRC des Maskoutains du règlement 22-663 relatif aux zones potentiellement exposées au glissement de terrain tel que déposé.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-14 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 2017-05 INTITULÉ PERMIS ET CERTIFICATS AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, SUITE À L'ADOPTION PAR LA MRC DES MASKOUTAINS DU RÈGLEMENT 22-663 RELATIF AUX ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement no 2023-14 amendant le règlement no 2017-05 intitulé Permis et certificats afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, suite à l'adoption par la MRC des Maskoutains du règlement 22-663 relatif aux zones potentiellement exposées au glissement de terrain.

L'objet dudit règlement est d'assurer la conformité au schéma d'aménagement révisé afin d'inclure et de rendre applicable la nouvelle cartographie gouvernementale des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

Mme Vanessa Lemoine dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2023-14.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT 2023-14 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 2017-05 INTITULÉ PERMIS ET CERTIFICATS AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, SUITE À L'ADOPTION PAR LA MRC DES MASKOUTAINS DU RÈGLEMENT 22-663 RELATIF AUX ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 2023-14 amendant le règlement no 2017-05 intitulé Permis et certificats afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, suite à l'adoption par la MRC des Maskoutains du règlement 22-663 relatif aux zones potentiellement exposées au glissement de terrain tel que déposé.

VARIA

PROCLAMATION – 19 NOVEMBRE - JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE - NOEUDVEMBRE

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER le 19 novembre comme étant la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate » ;

DE FAIRE UN DON à l'organisme Procure par le biais de l'achat d'un ensemble *Collection Noeudvembre 2023* au coût de 99 \$ plus les taxes applicables et les frais d'expédition.

PROCLAMATION – 12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE – 25 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER le 25 novembre au 6 décembre comme étant les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes afin de sensibiliser la population bermigeoise au problème de la violence conjugale ;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 à 20 h 00

DE LEVER le drapeau « Municipalité alliée contre la violence » durant cette période.

DEMANDE D'APPUI – RADAR PHOTO DANS LES MUNICIPALITÉS

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPUYER la demande de la Ville de Saint-Pie concernant l'accessibilité des radars photo pour les municipalités qui en font la demande ;

DE DEMANDER au ministère des Transports et de la Mobilité durable et à madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports du Québec et vice-première ministre du Québec, de rendre les radars photo plus accessibles aux municipalités afin de rendre nos routes plus sécuritaires;

DE DEMANDER l'appui des municipalités québécoises ainsi qu'à la MRC des Maskoutains, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités;

ET D'INFORMER madame Chantal Soucy, députée de Saint-

Hyacinthe et deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, monsieur Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, et monsieur Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, leader parlementaire et ministre de la Justice de la présente démarche.

DEMANDE D'APPUI – CONNEXION NATURE - CLASSES DE LA RÉGION DE BIOSPHERE DU MONT SAINT-HILAIRE

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPUYER le projet « Classes de la Région de biosphère du mont Saint-Hilaire » de l'organisme Connexion Nature tel que présenté ;

DE S'ENGAGER à fournir une valeur estimée à 2 500 \$ en ressources humaines et matérielles pour ce projet durant les cinq prochaines années.

Lorry Herbeuval
Directrice générale et greffière-trésorière

La version complète des procès-verbaux est accessible sur le site web de la Municipalité ou au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

S'élever ensemble
pour le respect des droits
des tout-petits!

**LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS**

8^e édition
20 au 26 novembre 2023
grandeseemaine.com



DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7

SOS
VIOLENCE
CONJUGALE

514 873-9010
1 800 363-9010
www.sosviolenceconjugale.ca



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS SUIVANTS AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (RÈGLEMENT 22-663 DE LA MRC DES MASKOUTAINS) :

- ⇒ RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-12 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-01 INTITULÉ PLAN D'URBANISME
- ⇒ RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-13 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-02 INTITULÉ ZONAGE
- ⇒ RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-14 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-05 INTITULÉ PERMIS ET CERTIFICATS

QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences des projets de règlement suivants :

- Règlement numéro 2023-12 amendant le règlement numéro 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme ;
- Règlement numéro 2023-13 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé Zonage ;
- Règlement numéro 2023-14 amendant le règlement numéro 2017-05 intitulé Permis et certificats.

Lesdits projets de règlement ont été adoptés lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 novembre 2023. Ils ne contiennent pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La consultation publique sur lesdits projets de règlement se tiendra **le lundi 4 décembre 2023 à 18 h 30** à la Salle du conseil, située au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville. Au cours de cette séance publique, les projets de règlement seront expliqués et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

Lesdits projets de règlement sont disponibles sur le site internet de la Municipalité ou au bureau municipal sur demande durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 8^e jour du mois de novembre 2023

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023 POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville adoptera le budget pour l'exercice financier 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 4 décembre 2023, à 18 h 45, à la salle du conseil (390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville).

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026.

Vous pouvez également faire parvenir vos questions avant 16h30 le jour de la séance à la directrice générale par courriel à l'adresse : dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca.

À l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2024
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2024-2025-2026
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 8^e jour du mois de novembre 2023.

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe

Info municipale

Prochaine séance du conseil: Lundi 4 décembre

Le conseil tiendra une séance extraordinaire sur le budget et le programme triennal d'immobilisation le lundi 4 décembre 2023 à 18h45. La séance ordinaire du conseil se tiendra à 20 h 00 le même soir. L'ordre du jour paraîtra sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée à l'adresse courriel suivante : dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca. Les procès-verbaux des séances seront déposés sur le site web de la Municipalité.

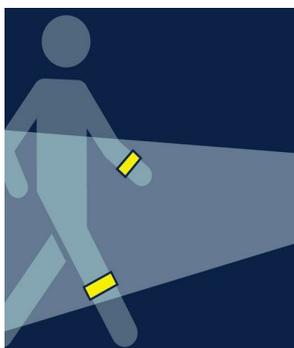
Avez-vous payé toutes vos taxes ?

Comme le veut l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale déposera au conseil, le lundi 4 décembre prochain, la liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité. Par la suite, cette liste pourrait être transmise au bureau de la MRC des Maskoutains afin que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes (art. 1023 C.M.). Les personnes se trouvant sur cette liste ont reçu un état de compte par la poste. Pour plus d'informations sur votre compte, communiquez avec Mme Dominique Plouffe au 450-792-3190 option 2 ou par courriel: comptabilite@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Stationnement interdit dans les rue la nuit

Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier (article 6, Règ. RM330)

Piétons, soyez visibles et prévisibles !



Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? Soyez visible et prévisible! **Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes.** Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard. Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles. Marchez sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules. Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation. **Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée.** En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

Système d'alerte à la population : inscrivez-vous !



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc. Inscrivez-vous sur notre site internet. Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire, contactez le bureau municipal: info@saintbernarddemichaudville.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Info municipale

Entretien des chemins l'hiver

L'entretien du réseau routier en hiver est sous la responsabilité de la Municipalité, à l'exception des routes ci-dessous qui sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ) :

- Route de Michaudville
- Rue Principale

Pour toutes demandes concernant ces routes, communiquez avec le MTQ en composant le 5-1-1.

Pour le reste du réseau routier, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #3.

N'oubliez pas qu'il est interdit de :

- jeter la neige en bordure de rue ou dans la rue ;
- disposer de la neige dans un parc, un espace public ou un sentier piétonnier ;
- obstruer les bornes fontaines, qui doivent toujours demeurer dégagées dans un rayon d'au moins 1,5 m ;
- nuire à la visibilité des usagers des rues, notamment aux intersections ;
- obstruer tout fossé de rue, particulièrement à l'embouchure d'un ponceau.



À noter que ces interdictions s'appliquent également à votre déneigeur privé, avisez-le !



De plus, les déneigeurs doivent dégager l'accotement de la route. Par conséquent, il faut vous assurer que votre boîte aux lettres ainsi que vos bacs de collectes d'ordures ne soient pas trop près de l'accotement afin que le camion (ou ce qu'il pousse) ne les accroche pas.

Ainsi, pour le bon déroulement des collectes d'ordures, veuillez ne pas disposer les bacs dans la rue, surtout lors d'une tempête de neige. Pour être ramassés, les bacs doivent rester accessibles aux camions de collecte. Assurez-vous qu'ils ne soient pas placés sur un banc de neige. Lorsqu'il y a un avertissement de chute de neige pour la soirée ou la nuit, il est recommandé de placer les bacs roulants seulement le matin de la collecte, avant 7 h, dans l'entrée de cour ou à la limite de l'accotement. Afin de faciliter les opérations de déneigement, retirez les bacs dès que possible après la collecte.

Enfin, les chauffeurs de camion ne sont pas toujours en mesure de voir certaines zones autour de leur véhicule. La taille des poids lourds multiplie les risques de collision dans ces zones. De plus, la neige et la poudrière nuisent à la visibilité du chauffeur. Automobilistes et piétons, assurez-vous d'être vus par le chauffeur et gardez vos distances pour qu'il soit en mesure de faire ses manœuvres.



Pour signaler un danger, communiquez avec la directrice générale : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #3.

Pour une urgence qui demande un déplacement immédiat, en dehors des heures régulières d'ouverture, communiquez avec Francis Girouard, inspecteur municipal, au 450-792-3190 #6.

Pour déposer une plainte, vous devez remplir et signer le formulaire que vous pouvez trouver sur demande au bureau municipal ou sur le site web de la Municipalité.



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

ABRI TEMPORAIRE

Avec l'hiver qui s'installe et les premiers flocons qui tomberont, certains d'entre vous aller procéder à l'installation de leur abri temporaire (communément appelé TEMPO).

Voici l'article 8.6 du règlement 2017-02 et les normes concernant ces abris:

8.6 Autre abris temporaires

Il est permis d'installer un abri temporaire pour une fin autre que le stationnement d'un véhicule sous réserve de respecter les conditions suivantes:

1. L'abri n'est autorisé que dans les cours latérales ou arrière;
2. L'abri doit être à au moins 1,5 mètre de tout ligne de propriété;

3. L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés;

4. Un (1) seul abri temporaire pour une fin autre que le stationnement est autorisé par terrain.

Bonne installation et un beau début d'hiver à tous.

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment



BADMINTON 

Tous les jeudis de 19h30 à 21h00 à l'école de Saint-Bernard.

Pour participer, contactez Micheline Perreault au 450-792-3792.



La vaccination, la meilleure protection

L'hiver, c'est malade!

Pour en profiter pleinement, mieux vaut se faire vacciner maintenant.

Grippe · COVID-19 · Infections à pneumocoque

Les vaccins contre la grippe et la COVID-19 sont offerts gratuitement à toute la population. Le vaccin contre les infections à pneumocoque est également disponible. Informez-vous et prenez rendez-vous.

Québec.ca/CampagneVaccination

Votre gouvernement 

Québec 

Saint-Jude Clinique de vaccination
Mercredi 22 novembre de 13 h 15 à 19 h 30
Salle communautaire
930, rue du Centre

Sur rendez-vous seulement à **ClicSante.ca** ou au 1 877 817-5279.



La bibliothèque est ouverte **les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que les jeudis de 18 h 30 à 20 h 00**. L'abonnement est gratuit pour les résidents de Saint-Bernard. Les abonnés ont également accès gratuitement aux ressources numériques du Réseau Biblio de la Montérégie: prêt numérique, généalogie, formations, musique, etc. Si vous avez besoin d'aide pour les utiliser, contactez la bibliothèque.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4

Courriel: biblio@saintbernarddemichaudville.qc.ca

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat de livres !

À nos amours

Pretnumerique

GRATUIT, PARTOUT, TOUT LE TEMPS

Biblio-Parents

Vivre la parentalité avec sérénité

De la documentation de qualité pour les parents sélectionnée par les bibliothèques

biblioparents.ca



QUEL TYPE DE LECTEUR.RICE ES-TU?

Fais le quiz sur agol.ca pour le découvrir!

AGOL.CA | #AGOL

CHARLES BRUNET

KEVIN RAPHAEL

MAUDE LANDRY

OverDrive

Des milliers de magazines disponibles gratuitement dans l'appli Libby!

Libby.

Quoi Lire.ca

Des suggestions de lecture personnalisées par les experts des bibliothèques publiques du Québec!

C'est gratuit, profitez-en !

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 8.25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35.

Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

Les déjeuners du lundi

Poursuite de nos déjeuners du lundi, à tous les lundis depuis le 4 septembre, au coût de 3 \$ pour nos membres et de 5 \$, pour les non-membres. Bravo pour votre participation !

Nouveaux équipements en vue

La FADOQ provinciale a obtenu une subvention pour ses clubs, ce qui va nous donner la possibilité d'acquérir des équipements qui nous permettront des plages d'ouverture nouvelles sur semaine, et cela dès janvier. C'est donc à suivre...

Le Programme "Pair"

Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés, offert par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe, et qui couvre aussi le territoire des municipalités des Quatre-Vents. Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour, un appel téléphonique auquel ils ont à répondre. Après 3 appels sans réponse, la personne désignée par le membre inscrit reçoit un appel l'informant du fait que la personne dont elle est répondante ne répond pas, ce qui permet alors d'aller faire les vérifications nécessaires et d'apporter assistance en cas de besoin.

Pour inscription au programme : 450-250-2874.

Pour information : Robert Perreault : 450-792-2270.

Journée mondiale de l'alimentation 2023

Le 16 octobre dernier, le pape François a adressé, au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un message pour souligner la valeur irremplaçable de l'eau pour tous les êtres vivants de notre planète, d'où l'urgence de planifier et de mettre en œuvre sa gestion de manière sage, prudente et durable, afin que chacun puisse en profiter pour satisfaire ses besoins essentiels et que le développement humain adéquat puisse également être soutenu et promu, sans que personne n'en soit exclu.

Guignolée et paniers de Noël 2023

Cette année, la récolte de la guignolée aura lieu le samedi 9 décembre, de même que la distribution des paniers de Noël à ceux et celles qui en auront fait la demande. D'ailleurs une feuille volante sera envoyée, en rappel, au début de décembre.

La violence conjugale aussi présente chez les aînés

(Source : <https://rfsoc.ca/la-violence-conjugale-aussi-presente-chez-les-aines/>)

Dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux, la violence conjugale est présentée comme une problématique touchant davantage les jeunes. Pourtant, les femmes aînées subissent elles aussi les conséquences de la violence, et ce, depuis de nombreuses années. Malheureusement, il est parfois ardu de déceler la violence conjugale chez les personnes âgées. En effet, les impacts du vieillissement tels que la perte d'autonomie brouillent souvent les cartes auprès des membres de l'entourage de la victime.

Voici donc quelques éclaircissements qui te permettront d'être plus alerte aux signes de violence conjugale chez les aînés. En étant davantage sensibilisées à cette problématique, nous pourrions ensemble faire un pas de plus en vue de bannir toute forme de violence faite aux femmes aînées.

Des mythes à déconstruire

On pense à tort que la violence conjugale n'existe pas chez les aînés en raison de la force physique qui tend à diminuer avec l'âge. Il est également faux de croire que les personnes âgées ne sont plus actives sur le plan sexuel et que, conséquemment, la femme aînée ne subit pas d'agressions sexuelles. En effet, celles-ci vivent aussi des épisodes de violence, qui se manifestent le plus souvent sous la forme de violence psychologique.

Des comportements dévastateurs

Les comportements de l'agresseur sont sensiblement les mêmes, et ce, peu importe l'âge. Le partenaire violent peut, par exemple :

- Dénigrer ou infantiliser sa conjointe ;
- L'isoler de ses amies et de sa famille ;
- Contrôler ses activités et les gens qu'elle fréquente ;
- Avoir des excuses justifiant l'ensemble de ses comportements violents ;
- Etc.

Ces différentes manifestations de la violence conjugale engendrent des conséquences très néfastes sur l'estime de soi de la victime, qui doute alors constamment de ses choix et de ses décisions.

Violence conjugale chez les personnes âgées : des moments charnières

La retraite et le départ des enfants engendrent un impact majeur sur une dynamique de violence conjugale dans un couple. En effet, la femme se trouve

du jour au lendemain en présence constante de son conjoint. Celui-ci peut donc scruter les moindres faits et gestes de sa partenaire et surveiller en tout temps ses allers-venues. L'émergence de certains problèmes de santé augmente aussi la vulnérabilité de la victime, qui est alors dépendante des soins ou du soutien prodigués par son conjoint. Dans tous ces cas, le contrôle de l'auteur de violence se voit maximisé.

Pour le meilleur... et pour le pire

Pourquoi la femme aînée ne quitte pas son conjoint violent après tant d'années à endurer cette situation ? Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Parfois, le choix de la victime s'appuie sur des valeurs traditionnelles. La religion, le mariage et l'importance de préserver le clan familial uni l'emportent sur sa décision de dénoncer son partenaire. La plupart des victimes âgées demeurent également dépendantes du revenu de leur conjoint sur le plan financier. Il devient alors plus difficile d'envisager une rupture dans ce contexte. Finalement, les sentiments de honte et de culpabilité représentent des conséquences de la violence conjugale qui surviennent à tout âge et qui freinent les victimes à dénoncer leur agresseur.

Aider les personnes âgées victimes de violence conjugale

Devant les nombreuses fausses croyances et les mythes qui amenuisent la problématique de la violence chez les aînés, il importe de garder l'œil ouvert. Ainsi, advenant qu'une personne âgée de votre entourage semble vivre des situations de violence, tentez d'établir la communication avec elle, et ce, en respectant toujours son rythme et en assurant sa sécurité. Démontrez-lui que vous ne la jugez pas, que vous êtes disponibles pour elle et que vous aimeriez lui rendre visite régulièrement.

En cas de doute ou si vous souhaitez obtenir du soutien pour vous ou pour une personne de votre entourage, vous pouvez communiquer avec **SOS Violence conjugale** : sosviolenceconjugale.ca ou 1 800 363-9010 (ligne 24/7).

Projet IMAGES c'est :	Peu importe votre situation :
♦ Écoute	♦ Maltraitance, violence
♦ Accompagnement	♦ Solitude
♦ Solutions, références	♦ Détresse
Contactez : Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains) 450 502-4395 • Projet.images@gmail.com	



Fabrique de Saint-Bernard

Avis de convocation: Assemblée des paroissiens de St-Bernard

Assemblée des paroissiens et paroissiennes de la paroisse de Saint-Bernard le dimanche 10 décembre 2023 après la messe dominicale de 10 h 30 dans l'église de Saint-Bernard-de-Michaudville. Le but est de proposer la réélection des marguilliers et marguillères pour la prochaine année afin de faciliter la poursuite des discussions avec la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à propos du transfert de l'église.

Francine Morin, présidente

.....

Cours de catéchèse

Des sessions de catéchèse vont sont offertes pour nos jeunes des Quatre-Vents. Les jeunes seront regroupés selon leur âge et les parcours permettront l'accès aux sacrements. Pour inscription, communiquez avec Robert Perreault par téléphone au 450-792-2270 ou par courriel à lebermigeois@yahoo.ca

.....

Guignolée à St-Bernard

Samedi 9 décembre
9h00 à midi

Les bénévoles passeront de porte en porte pour recueillir vos dons en denrées non-périssables et en argent.

Si vous êtes absents, vous pouvez laisser une boîte identifiée "Guignolée" sur votre perron afin qu'elle soit ramassée par les bénévoles.

Pour être bénévole ou pour recevoir un panier de Noël, contactez Karine Monast au 450-792-2370.





Cuisine collective



La Municipalité de St-Bernard vous propose des

Cuisine collective

Un moment de partage et d'échanges autour de la cuisine et des bonnes recettes à reproduire chez soi!

Mercredi 22 Novembre 2023

18h30 à 21h30

Mardi 28 Novembre 2023

18h30 à 21h30

Mardi 5 décembre 2023

18h30 21h30

Samedi 16 Décembre 2023

18h30 à 21h30

Places limitées.

Renseignements et inscriptions obligatoire:

coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca

450-792-3190 #4



Cuisine collective



Recherche des bénévoles pour les activités de la cuisine collective



veuillez communiquer avec

Linda Lamothe

coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca

PRÉCARITÉ
GENRÉE,
VIOLENCES
IGNORÉES

25 NOV
6 DÉC





Fête de l'automne



Concours dessert coup de cœur! Après une belle journée à faire déguster les desserts de nos 6 participants, voici les gagnantes et les cadeaux qu'elles ont remportés. Félicitations !

1er prix: Marie-Chantal Rondeau



2e prix: Charlie Perreault



3e prix: Francine Chaput



Merci aux autres participants !



Micheline Perreault, Lise Arpin ainsi que Mélissa Perreault et Laurent Demeules.



La Fête de l'automne a été un succès malgré la pluie. Plus de 250 personnes ont visité les kiosques des Matinées gourmandes.

Félicitations à Nathalie Piette qui a remporté la paire de billets pour le souper spectacle avec Kevin Parent !

Félicitations à Stéphane Leblanc et Caroline Bourque pour avoir remporté le concours de la plus grosse citrouille ainsi qu'à Loïc et Réjean Bourgeois pour avoir remporté respectivement la 2e et la 3e place à ce concours organisé par l'OTJ St-Bernard !



OTJ St-Bernard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'O.T.J. ST-BERNARD INC.

Mercredi 6 décembre 2023 à 19 h 30

Pavillon des Loisirs (902, rue des Loisirs)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
4. Rapport des activités tenues à ce jour
5. Dépôt et approbation du rapport annuel au 31 octobre 2023
6. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
7. Adoption des états financiers
8. Nomination du vérificateur
9. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection
10. Élection des nouveaux administrateurs
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville
Ce 8 novembre 2023.

Isabelle Hébert, secrétaire-trésorière

JOINS-TOI A NOUS

Aide-nous à
garder vivant le
comité des loisirs
de Saint-Bernard

Appel urgent de
BÉNÉVOLES

Pour faire partie de l'OTJ St-Bernard
présentez-vous à l'AGA le 6 décembre !



OTJ St-Bernard

Fête de Noël

Dimanche 3 décembre 2023
de 9 h 30 à 11 h 30 à l'église de St-Bernard



Conte de Noël
Activités animées par les lutins
Collation
Présence du Père Noël
Cadeaux pour les enfants de 0 à 8 ans inscrits

**Bienvenue à tous
et à toutes !**



ÉPICERIE
Arpin & Fils
- LES MARCHÉS -
Tradition



Disco Des Fêtes

À L'ÉGLISE DE SAINT-BERNARD DE MICHAUDVILLE

**VENDREDI 15 DÉCEMBRE
DE 18:30 À 20:30**

**LES ENFANTS DE 4 ANS ET -
DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE**

**VENTE DE
GRIGNOTINES SUR
PLACE**

**AUCUN ENFANT À
L'EXTERIEUR DE L'ÉGLISE !!!**

**VOUS DEVEZ VENIR
CHERCHER VOTRE ENFANT À
L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE !!!**



La MRC vous informe

Réseau Internet Maskoutain

Avis de terminaison du service internet par micro-ondes

Saint-Hyacinthe, le 13 octobre 2023 – C'est en 2009 que l'organisme à but non lucratif Réseau Internet Maskoutain (RIM) a été constitué, à l'initiative de la MRC des Maskoutains.

Son mandat principal a été, jusqu'à ce jour, d'assurer l'accès au service internet à l'ensemble de la population résidant sur le territoire de la MRC, particulièrement dans les secteurs ruraux, avec l'aide des technologies appropriées. C'est ainsi qu'un réseau de tours a été déployé par RIM, de manière à rendre accessible le service internet par micro-ondes, en l'attente d'une technologie supérieure.

La fibre optique est maintenant déployée sur l'ensemble du territoire de la MRC, à l'exception de quelques petits secteurs problématiques. Dans le contexte actuel, il était prévisible et souhaitable que le nombre de clients branchés sur le réseau micro-ondes de RIM diminue en raison du fait que la fibre optique devient une meilleure offre pour le service internet haute vitesse.

RIM considère donc que son mandat de départ a été accompli et que, devant le nombre de clients qui est en constante diminution, il n'est pas approprié, ni justifié, de maintenir le service internet par micro-ondes.

En concertation avec Groupe Maskatel Québec S.E.C. qui, depuis 2016, agit comme fournisseur de services auprès des clients du réseau de RIM, il a été convenu qu'un avis serait transmis par Maskatel à chaque abonné accordant un délai de trois mois pour prendre entente avec un fournisseur de service internet.

Par conséquent, à l'expiration de ce délai de trois mois, RIM mettra fin au signal micro-ondes provenant de son réseau de tours.

RIM remercie toute la population pour la confiance manifestée tant à l'égard de RIM que de son fournisseur actuel, Groupe Maskatel Québec S.E.C.

- 30 -

Source : Serge Phaneuf, chargé de projet
Réseau Internet Maskoutain
450 250-2465, poste 1
sphaneuf@rimnet.ca



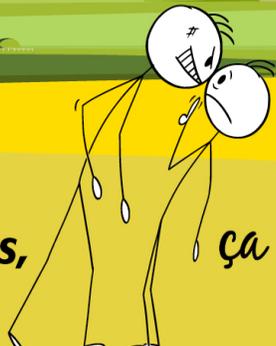
Le cancer de la prostate
Ne le vivez pas seul
Nos professionnels de la santé sont là pour vous

Clavardage en ligne
procure.ca

Ligne sans frais 7/7
1 855 899-2873

PROCURE
Halle au cancer de la prostate
The Force Against Prostate Cancer

Tolérance zéro pour toute forme
d'agression ou d'intimidation
envers nos employés.



Des relations harmonieuses, ça se cultive!





COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES !

Saint-Hyacinthe, le 9 novembre 2023

C'est déjà le moment de surveiller l'arrivée du calendrier de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, outil essentiel pour faciliter la gestion des matières résiduelles. Cet outil favorise l'utilisation efficace de l'ensemble des services de collecte des matières recyclables, organiques ou simplement des déchets puisqu'il permet un repérage rapide des différents jours de collectes à trois voies, en plus des dates de collectes spéciales, notamment celles des résidus domestiques dangereux et des encombrants.



Cette année, le calendrier sera livré aux résidences, les 5 et 6 décembre prochains, dans le Publisac.

Les citoyens et citoyennes qui ne reçoivent pas le Publisac pourront, dès janvier 2024, consulter le calendrier sur le site internet de la Régie, au www.riam.quebec, ou s'en procurer un exemplaire au bureau de leur municipalité. Il est toujours recommandé de visiter le site internet de la Régie afin d'obtenir des renseignements complémentaires à propos des nombreux services offerts. À cet effet, M. Alain Jobin, président de la Régie, précise que « ...Année après année, nous sommes fiers d'offrir aux populations desservies des outils de communication accessibles et performants, et toute l'équipe est disponible pour répondre aux questions des citoyennes et citoyens qui les contactent par courriel ou par téléphone au 450-774-2350... ».

Au moment de disposer de ses matières résiduelles, chaque citoyen peut faire une différence puisque « *Mieux trier, c'est mieux recycler* ». La Régie soutient la population dans sa contribution au recyclage et la remercie de sa collaboration.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450-774-2350
riam@riam.quebec

La collecte des bacs bruns (matières organiques) se fera de façon mensuelle à partir du mois de décembre jusqu'en avril. Surveillez votre calendrier des collectes.

De plus, il est facile d'utiliser nos bacs bruns pendant l'hiver afin de ne pas enfouir nos matières organiques :

- 1) En déposant un journal au fond du bac et en disposant des résidus alimentaires humides dans des essuie-tout ou dans du papier journal avant de les jeter dans le bac pour éviter que les matières collent aux parois ou à la grille lorsqu'elles gèlent;
- 2) En plaçant un grand sac à feuilles en papier brun dans le bac avant d'y déposer les résidus de table afin de conserver le bac propre et d'éviter que les matières collent aux parois. Le sac et tout son contenu tomberont dans le camion lors de la collecte.



Prévention incendie



Prévenir pour éviter le pire !



Le Saviez-vous ?

Au Québec, les incendies provoquent chaque année 14 maisons endommagées par jour; 400 blessés et 29 000 personnes évacuées.

Voici quelques comportements sécuritaires à adopter :

- Surveillez toujours les objets chauffants comme le fer à repasser et la cuisinière pendant qu'ils sont en fonction. Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.
- Évitez d'utiliser une rallonge pour brancher les appareils de chauffage d'appoint.
- Utilisez les appareils électriques homologués CSA/ULC et assurez-vous que les fils électriques ne sont pas brisés.
- Dégagez les sorties et les escaliers en tout temps et gardez vos objets personnels essentiels près du lit, au cas où vous devriez évacuer rapidement la nuit.

Aussi, effectuer un exercice d'évacuation avant que le temps froid s'installe serait une bonne idée.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
 Marie-Eve Leduc, T.P.I.
 Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
 prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



Chronique sécurité civile

PRÉPARER SA TROUSSE D'URGENCE POUR LA MAISON

VOTRE TROUSSE D'URGENCE



Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable :
 - ⇒ 6 litres d'eau par personne pour la consommation
 - ⇒ 6 litres d'eau supplémentaires pour la préparation des aliments et l'hygiène personnelle
 - ⇒ Une quantité suffisante pour vos animaux de compagnie
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Pour en savoir plus sur la trousse d'urgence : bit.ly/3mwp7OX

Assurance Economical comprend les compagnies suivantes : Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance, Family Insurance Solutions Inc., Compagnie d'Assurance Soleil et Compagnie d'Assurance Petite. ©2021 Assurance Economical. Toute propriété intellectuelle et économique, soit la propriété d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance. Toute autre propriété intellectuelle appartenant à ses propriétaires respectifs.





Chronique horticole

Les arbres fruitiers miniatures

Si, comme plusieurs d'entre nous, vous possédez un minuscule lopin de terre et désirez cultiver vos propres fruits, sachez qu'il existe maintenant sur le marché des arbres fruitiers, principalement des pommiers, semi-nains (3m haut et 3m large), des nains (2 m haut et 2m large) et même des pommiers colonnaires (2m haut x .5m large).

La hauteur de l'arbre dépend du porte-greffe. Par exemple, un pommier Cortland peut devenir de grandeur standard, semi-nain ou même nain. Sa hauteur dépend sur quel porte-greffe il a été greffé. S'il a été greffé sur un porte-greffe standard, il deviendra un géant comme on les voit la plupart du temps. S'il a été greffé sur un porte-greffe semi-nain, il atteindra environ 3m de haut et s'il a été greffé sur un porte-greffe nain, il restera environ sous la barre des 2m de haut.

Malheureusement, pour le moment, il est extrêmement difficile de trouver des fruitiers autres que des pommiers semi-nains ou miniatures.

Les avantages des pommiers semi-nains, nains ou miniatures

Ils ne prennent pas beaucoup de place.

Leur production est plus hâtive que les pommiers standards.

Les fruits sont faciles à récolter. Pas besoin de grimper dans un escabeau.

Ils sont faciles à entretenir devenant à hauteur d'homme.

Il est possible de planter plusieurs arbres dans un petit espace.

N'oubliez pas que les pommiers sont autostériles, c'est-à-dire qu'ils ont besoin d'un autre pommier de cultivar différent, planté à proximité, pour donner des fruits. Par exemple deux pommiers Cortland ne produiront aucun fruit.

Vous pouvez donc planter plusieurs de vos pommiers préférés dans un endroit restreint. En variant les cultivars, vous varierez ainsi les saveurs et étalerez également les récoltes durant la saison.



Christine Poulin

DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes
3053, chemin des Patriotes
Saint-Ours
centrejardindespatriotes.com



Centre de crise et de prévention suicide
Intervention 24 heures / 7 jours
450-774-6952

420, ave de la Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4N9

1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.

La famille nous tient à



Accueil des nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à contacter le bureau municipal pour recevoir un panier-cadeau contenant différents produits locaux ainsi que des informations sur la Municipalité. Pour vous inscrire: 450 792-3190 option 1.

Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés sur son territoire, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts. Contactez le bureau municipal pour vous inscrire: 450-792-3190 option 1.



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 17 ans, ou Sophie Palardy, 16 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 15 ans, ou Médrick Bouclin, 17 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 15 ans	579 443-9311
Océanne Jeanson, 12 ans	579 443-1243

Services de garde en milieu familial

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086
Garderie Les Nuages bleus Valentina Brou, responsable 340, rue Principale	579 488-4927
Garderie Les petits explorateurs Vanessa Landry 786, 5 ^e Rang	579 443-1206

Gardiens avertis recherchés

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?

Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.

**450-792-3190 #1 ou
info@saintbernarddemichaudville.qc.ca**

Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).



SARCA

DE LA NOUVEAUTÉ AU SARCA

Comptoir familial St-Bernard

Horaire du mois de novembre

Judi 09/11/2023 de 18h à 20h

Samzdi 11/11/2023 de 9h à 12h – Vente sac à 8\$
Spécial Noël
(décorations de Noël, arbre, vêtements...)

Lundi 13/11/2023 de 10h à 12h
Judi 23/11/2023 de 18h à 20h
Lundi 27/11/2023 de 10h à 12h

N'oubliez pas d'apporter vos sacs réutilisables

Bienvenue à tous !

406, rue Principale
St-Bernard-de-Michaudville



Nous vous invitons à suivre la page Facebook du SARCA afin d'être à l'affût des activités et des nouveautés.

Dans les dernières semaines, nous avons publié une vidéo explicative des tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (TENS) et du test de développement général (TDG). Vous y trouverez de l'information détaillée sur les 2 tests ainsi que sur la démarche d'inscription.

En suivant notre page Facebook, vous y découvrirez également le portrait d'adultes ayant vécus des succès dans la poursuite de leur projet scolaire ou professionnel. Ces histoires positives sont inspirantes et nous sommes fiers de vous les présenter.

Le SARCA poursuit la promotion de ses services en tenant des kiosques à différents endroits dans la MRC des Maskoutains, notamment dans les Matinées gourmandes, n'hésitez pas à venir à notre rencontre, il nous fera plaisir de discuter avec vous!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau SARCA



SARCA

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Québec

227527



**CENTRE D'ENTRAIDE
MASKOUTAIN**

Banque alimentaire
Magasin et Aumônerie
communautaires

CEM

« Ensemble on CEM l'espoir »

www.centredentraidemaskoutain.org



Magasin communautaire du CEM (Saint-Hyacinthe)

Services offerts en plus du magasin :

- Cueillette à domicile gratuite
- Livraison de meubles avec frais. Informez-vous à la caisse.



La nouvelle équipe du magasin communautaire

15 845 avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe J2T 3E7 | 450 250-1236 | ce

Vous pouvez apporter vos **articles propres et en bon état** à notre magasin, du lundi au samedi de **10 h à 17 h**; présentez-vous à la porte de derrière (par la rue Messier) et entrez. Un de nos employés se fera un plaisir de vous accueillir. **Ne rien laisser à l'extérieur du magasin.**

Vous pouvez nous envoyer des photos des meubles et électroménagers à donner par courriel à : cem.provincial@gmail.com. Une collecte gratuite pourra par la suite être organisée.

Cueillette / Informations : 450-250-1236



Nos annonceurs

.....
Tout
pour vous,
près de
chez vous!
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!

.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP
.....

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

Cooptel

COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!



La fibre optique à la maison la plus
coopérative qui soit!

1 888 532-2667 | cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO: 5590-7448-01

EXCAVATION
INC.

(450)792-3551

www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



792-5113

Ecoflo
Intégrité à l'environnement

BIONEST
Intégrité à l'environnement



Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220



355 RUE PRINCIPALE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE
QUÉBEC J0H 1C0

AUTOMOBILES ET VÉHICULES LOURDS

@ GARAGE-MORIN.COM
INFO@GARAGE-MORIN.COM

450-792-2221



- Coiffure
- Maquillage
- Mésencils
- Ongles
- Massothérapie
- Extension Majestic
- Spray tan Nuda
- Lifting Colombien
- Coolsculpting
- Slimwave
- Infrathérapie



Entreprise
S. Gaudette

RBO : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Ferme Hébert & Filles inc.

662 Rang Fleury à St-Bernard-de-Michaudville

450-792-2499 / 450-230-4299
ihebert1@hotmail.com

Facebook : Ferme Hébert & Filles inc.

Vente à la ferme sur rendez-vous

Producteurs d'agneaux depuis 2007

PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

**ON EST
LÀ POUR
VOUS.**

Lun. au ven. :
9h à 19h

Samedi :
10h à 17h

Dimanche :
Fermé

Service
de livraison

Caroline Désilets et Philippe Desmarais
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à **Proxim**

688, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-2077

Les pharmaciens sont les
seuls responsables de
l'exercice de la pharmacie.

ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

**Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle**

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca



Nos annonceurs



Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours *voisin de Familipix*

2551, Immaculée-Conception
(ch. Des Patriotes)
450-787-2720 (sur rendez-vous)

info@cliniquedenturoacton.ca
www.cliniquedenturoacton.ca

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile ou en résidence

**Consultation et nettoyage
Sans frais**



Jacques Grondin
Denturologiste



ANTHONY PERREAULT, BAA
Comptable
anthony.perreault@spaperreault.com | 514-830-0603

339, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville,
Québec, J0H 1C0



Me Marie-Hélène Archambault Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téloc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com



Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants

Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
chez Walmart



LOCATION
mini-excavatrice

Saint-Jude



SANS OPÉRATEUR
LIVRAISON DISPONIBLE



Équipements 4M inc.
Guillaume Monast 514 923-2340
www.facebook.com/equipements4m
info@equipements4m.com
www.equipements4m.com

COURT, MOYEN ET
LONG TERME



39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Linda Lamothe

450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Jedi: de 9 h 00 à 12 h 00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet
gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président

450 230-5921

Julie Graveline

450 792-3190 option 4

Courriel: coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Pavillon des loisirs

450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle

www.chantezvous.com



© 2018 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président

450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude

450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements

450-773-8401

Site web: www.cssh.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe



Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: www.desjardins.com/votre-caisse/index.jsp?transit=81590044

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 18 h	10 h à 15 h	Fermé
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h 30 à 17 h	9 h 30 à 17 h	9 h 30 à 17 h	9 h 30 à 19 h	9 h 30 à 17 h	10 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 18 h	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 18 h	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 18 h	Fermé	Fermé
Saint-Pie 65, rue Saint-François	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 18 h	10 h à 15 h	Fermé

Prenez note que les heures d'ouverture dans les centres de services sont sujettes à changement sans préavis. Consultez l'horaire en ligne afin de vous assurer de l'horaire en vigueur.



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Sylvie Chaput 450-792-2151

Heures d'ouverture du comptoir

En alternance les lundis et jeudis. Ouvert le 2e samedi du mois.

Consultez la page Facebook et le site web pour plus de détails:

Facebook: Comptoir familial St-Bernard de Michaudville Site web: comptoir-familial-st-bernard-de-michaudville.business.site



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943

Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes

Dimanche 10 h 30 Saint-Bernard 2^e Saint-Jude 1^{er} - 3^e - 4^e - 5^e dimanche

Mercredi 9 h 00 à Saint-Jude



Aide alimentaire et Guignolée

Presbytère de Saint-Jude 450 792-3943

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30

Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781

50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505

2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 1er du mois par courriel à :

info@saintbernarddemichaudville.qc.ca.

Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
 Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

M. Guy Robert, maire 450 223-4876
 M. Hugo Laporte, conseiller 450-501-0891
 Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
 M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
 Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
 Mme Christine Langelier, conseillère 450 792-2112
 M. Léonard Gaudette, conseiller 450 792-2042



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (disponible en ligne) à 20 heures au 390, rue Principale (salle du conseil)

BUREAU MUNICIPAL

Mme Lorry Herbeuval, directrice générale 450 792-3190 option 3
 Courriel: dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca
 Mme Dominique Plouffe, technicienne comptable 450 792-3190 option 2
 Courriel : comptabilite@saintbernarddemichaudville.qc.ca
 Mme Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe 450 792-3190 option 1
 Courriel: info@saintbernarddemichaudville.qc.ca
 Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur : 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspectrice en bâtiment 450 792-3190 option 1
 En télétravail, le vendredi
 Courriel : inspecteur@saintbernarddemichaudville.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

Francis Girouard 450 792-3190 option 6
 Courriel: voirie@saintbernarddemichaudville.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
 Transport adapté 450 774-8810
 Transport collectif 450 774-3173